



Comité Technique du 13 juillet 2016 : Les représentants du personnel tirent la sonnette d'alarme !!!

Le comité technique qui est la suite de la séance du 1^{er} juin 2016 a eu lieu mais il fut de courte durée. En effet, les représentants du personnel en CT ont demandé une prise de parole préalable en début de séance.

Les représentants du personnel ont alerté l'administration et le Vice-Président sur la recrudescence des problèmes de fonctionnement du CCAS et ont voulu marquer le coup en refusant de continuer l'instance.

La demande explicite faite par les représentants du personnel est de sortir du mode de fonctionnement actuel qui conduit inexorablement à une dégradation des conditions de travail et du service rendu au public.

Plusieurs indicateurs sont passés au rouge.

Les représentants du personnel ne sont pas consultés sur les modifications d'organisation du travail. Exemples : la modification de l'organisation des congés des agents des crèches. L'administration allait mettre en œuvre cette nouvelle organisation sans consulter les représentants du personnel qui ont été placés devant le fait accompli. Nous avons appris également que deux Ehpad allaient être reconstruits (Bonnefoy et Tourelles) par des bruits de couloir et finalement par « La Plume ». Des modifications d'organisation de la collecte et du lavage du linge en cours n'ont pas fait l'objet d'une information auprès des représentants du personnel.

Des problèmes d'organisation de service révélés par un mouvement de grève il y a 2 ans dans les Ehpad n'ont pas vu le début d'une réponse si ce n'est la création de groupes de travail qui sont restés stériles et uniquement motivés par la volonté de désamorcer la contestation sociale. Les problèmes de plannings, de remplacement de personnel demeurent et pèsent sur les agents. Nous dénonçons particulièrement l'augmentation de la précarité des contractuels qui sont utilisés comme variable d'ajustement des dysfonctionnements des services : contrats pour des temps incomplets 14h, 18h par semaine et chantage à l'emploi, au point que plusieurs d'entre eux sont contraints de faire des demandes d'aides au COSAT.

Des dysfonctionnements importants dans certains services signalés depuis longtemps qui ont un impact sur la santé des agents et le service public restent sans solutions malgré toutes les alertes qui ont été faites par les agents et les membres du CHSCT.

Nous avons porté à la connaissance de Mr Rougé adjoint au Maire de Toulouse Vice-Président du CCAS notre constat et notre avis sur la situation générale du CCAS.

Nous faisons le constat que certains dysfonctionnements en voie de résolution sous l'ancienne administration (mandat précédent) sont repartis de plus belle. L'administration s'était engagée notamment à ce que les recrutements des agents contractuels soient gérés par la DRH. Aujourd'hui, ce sont les directions de service qui gèrent les remplacements de personnel en utilisant parfois le chantage à la précarité et font une sélection « à la tête du client ». D'autant plus que certaines directions ne font toujours pas les demandes d'avances sur traitement qui devraient être systématiques.

L'administration si elle réagit ne le fait souvent que lorsque le problème est avéré, il n'y a pas d'anticipation. Exemple : les difficultés rencontrées par les agents du service de la paie. Il a fallu attendre que les agents soient à bout pour qu'enfin des mesures soient prises. A ce jour les difficultés ne sont pas encore totalement réglées.

Nous avons mis clairement en doute l'efficiencia et l'implication des équipes de direction du CCAS : directions des services généraux et des établissements.

Le ressenti partagé par les représentants du personnel est que la personne présente pour suppléer à l'absence sur site de la Directrice du CCAS a le plancher savonné par certains cadres de notre institution, que nous retrouvons à nouveau dans leurs œuvres dévastatrices. Il y a bien une impulsion donnée, mais non suivie et l'on voit à nouveau les services fonctionner isolément et se forger leurs propres règles.

Nous nous interrogeons : Est-ce que les responsables ont un objectif ? Si oui lequel ? Travaillent-ils ensembles, seuls ou pire les uns contre les autres ? De l'endroit où nous sommes nous doutons de la nature de leurs objectifs et nous nous interrogeons sérieusement sur les actions mises en œuvre et souvent sur l'inaction.

Nous attendons avec impatience de voir les prochaines actions de la direction du CCAS et si elles sont de nature à rétablir la bonne marche de la collectivité.